



# Communiqué de presse

---

F3C CFDT / Communiqué n°04/ Paris le 15/01/09 à 17h30

---

## 1 000 prestataires et salariés Renault mobilisés

A l'appel de la F3C (prestataires) et FGMM (Métallurgie) CFDT et de leur homologues CGT ainsi que de syndicats de chez Renault, 1 000 prestataires et salariés de Renault se sont rassemblés devant le Technocentre de Guyancourt.

Les décisions des donneurs d'ordre, comme Renault, PSA, Volvo, Michelin, Sovab, de cesser ou de réduire fortement les achats de prestations de services fragilisent ce secteur. La forte mobilisation des prestataires comme des salariés de Renault montre l'inquiétude des salariés sur les répercussions sur les prestataires comme Akka, Assystem, Segula, Polymont, Altran, Sogeti...

Le fait que la F3C CFDT décompte, à ce jour, près de 3 000 salariés prestataires de la filière automobile en InterContrat montre que l'ensemble des acteurs de la filière déroule une politique similaire de réduction de l'ordre de 50 % de la prestation de service.

Dans ce contexte, la F3C CFDT se félicite de la convocation à sa demande le 27 janvier de la Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi de la Branche Syntec en sa formation PSE. Elle y réitérera quatre exigences :

- La F3C CFDT n'acceptera pas que la rupture des contrats de prestation se traduise par des licenciements pour faute, des transactions sous pression ou des mobilités forcées. **La Branche Syntec et les sociétés de prestation doivent être responsables**, la profitabilité des années 2007 et 2008 leur donne les marges financières nécessaires pour financer les transitions professionnelles.
- **Les donneurs d'ordre**, parce qu'ils sont directement responsable de la situation actuelle doivent assumer leur responsabilité en abondant le financement des formations et des Espaces Carrière Mobilité.
- Les conséquences sociales et économiques de la mise à terre de la Recherche / Développement dans la filière automobile ne peuvent pas **laisser indifférents les pouvoirs publics**. Pourtant la prestation de service est la grande absente de la politique d'aide à la filière automobile.
- Il ne faut pas laisser isolés les salariés en difficulté. C'est pourquoi la F3C CFDT revendique un cadre collectif organisé sur le lieu de travail initial. Tout d'abord, des Espaces Carrière Mobilité multi-entreprises doivent être mis en place par la branche Syntec dans les locaux du donneur d'ordre ; ensuite des formations, l'accès à la VAE doivent être organisés par la branche. **La reconversion vers le secteur des transports** (ferroviaire), l'énergie (Nucléaire et Hydraulique) **est possible, mais doit être structurée**.